

ORDRE DU JOUR

Séance du Conseil

Date: Le mardi 3 juillet 2018, à 18 h 30

1. Période de questions
2. Période d'information
3. **Assemblée publique**
- 3.1 Projet de règlement numéro 350-89 modifiant le règlement numéro 350 afin :
 - d'augmenter la superficie d'agrandissement d'un usage dérogatoire d'entreposage protégé par droit acquis situé à l'intérieur d'un bâtiment de plus de 50 %, jusqu'à une superficie maximale de 3 915 mètres carrés, pour permettre d'occuper l'ensemble de l'immeuble, dans la zone d'utilisation agricole 8038-A-03, conditionnellement à ce que toutes les opérations ne causent aucune fumée, poussière, odeur, chaleur, gaz, éclat de lumière, vibration ou bruit, plus intenses à la limite du terrain que l'intensité moyenne des facteurs de nuisance produits par un usage d'entreposage de faibles incidences

(Le territoire visé est situé dans le district Saint-Thomas-d'Aquin, à proximité de l'intersection Pinard/de la Fenaison)
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 juin 2018

Administration générale

6. Semaine de sensibilisation à la sécurité ferroviaire – Proclamation

Finances

7. Services bancaires – Rejet de soumissions
8. Approbation des comptes (Liste, analyse des comptes, liste des contrats)

Génie

9. Produits chimiques – Achat regroupé – Mandat à l'UMQ
10. Avenue Scott – Location d'une équipe d'égouts – Contrat
11. Desserte en aqueduc et égout sanitaire de la rue Saint-Pierre Ouest, lot 2 – Contrat
12. Conduite principale d'aqueduc sous la rivière Yamaska (entre la rue Girouard Est et le parc de la Yamaska) – Étude géotechnique – Mandat à laboratoire
13. Projet domiciliaire Palardy – Boulevard Laurier Ouest (route 116) – Demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (CP180626, art. 3)



Loisirs

14. Conférence annuelle du loisir municipal 2020 – Candidature de la Ville (CP180626, art. 16)
15. Projet de nouvelle bibliothèque (2175 Girouard Ouest) – Programme fonctionnel et technique (PFT) – Mandat à consultant (CP180626, art. 2.11)

Ressources humaines

16. Ressources humaines – Adjoint(e) à la Direction générale – Embauche (CP180611, art. 6.5)
17. Mécanicien au Département mécanique du Service des travaux publics – Embauche – Modification de la résolution 18-370
18. Ressources humaines – Mesure disciplinaire

Travaux publics

19. Entente intermunicipale – Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains et la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud – Utilisation occasionnelle d'une borne d'incendie
20. Transport de terre et de matériaux granulaires – Contrat

Urbanisme

21. Plans d'implantation et d'intégration architecturale – Approbations (CP180626, art. 4, points 3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 4.4, 5.1, 5.2, 6.1 et 7.1)
22. Dérogation mineure – 2905 Sainte-Catherine – Approbation (CP180514, art. 7, point 10.2)
23. Dérogation mineure – 2520-2530 Bourdages Nord – Approbation (CP180528, art. 4, point 7.1)
24. Dérogation mineure – 6820-6830 Laframboise – Approbation (CP180528, art. 4, point 12.1)

Réglementation

25. Projet de règlement numéro 1600-217 modifiant le règlement numéro 1600 (circulation et stationnement) en ce qui a trait aux avenues Richelieu, Coulonge, Bourque, Triquet, Pinard et Laframboise, aux rues de la Belle-Vue, Cayouette et Sicotte et au boulevard Casavant Est (CP180626, art. 17, points 3.1, 3.6, 6.4, 6.7, 6.8, 6.10, 6.11, 6.12 et 7.1)
 - A- Adoption du projet de règlement
 - B- Avis de motion
26. Projet de règlement numéro 559 modifiant le règlement numéro 415 concernant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux (CP180626, art. 23)
 - A- Adoption du projet de règlement
 - B- Avis de motion



27. Projet de règlement numéro 350-90 modifiant le règlement numéro 350 afin :
- d'augmenter le nombre maximum d'enseignes directionnelles de 2 à 6 sur un même terrain et d'augmenter la superficie maximale permise de toute enseigne directionnelle de 0,5 mètre carré à 3,55 mètres carrés et la hauteur de 1,2 mètre à 2,75 mètres dans la zone d'utilisation industrielle 2103-I-01;
 - d'augmenter dans ladite zone 2103-I-01, le nombre d'enseignes d'identification sur poteau permises par terrain ayant une seule façade sur rue de 1 à 3 (CP180626, art. 11)
- A- Adoption du projet de règlement et fixation de la date d'assemblée publique
- B- Avis de motion
- (Le territoire visé est situé dans le district Hertel-Notre-Dame, à proximité de l'intersection Boullé/Sicotte)
28. Adoption du second projet de règlement numéro 350-89 modifiant le règlement numéro 350 afin :
- d'augmenter la superficie d'agrandissement d'un usage dérogatoire d'entreposage protégé par droit acquis situé à l'intérieur d'un bâtiment de plus de 50 %, jusqu'à une superficie maximale de 3 915 mètres carrés, pour permettre d'occuper l'ensemble de l'immeuble, dans la zone d'utilisation agricole 8038-A-03, conditionnellement à ce que toutes les opérations ne causent aucune fumée, poussière, odeur, chaleur, gaz, éclat de lumière, vibration ou bruit, plus intenses à la limite du terrain que l'intensité moyenne des facteurs de nuisance produits par un usage d'entreposage de faibles incidences
- (Le territoire visé est situé dans le district Saint-Thomas-d'Aquin, à proximité de l'intersection Pinard/de la Fenaison)
29. Adoption du règlement numéro 558 modifiant le règlement numéro 83 concernant la paix et l'ordre en ce qui a trait aux terrasses saisonnières
30. Adoption du règlement numéro 350-88 modifiant le règlement numéro 350 afin :
- d'autoriser désormais les usages « service de traiteur » (#5891) et « service de vente au détail de mets préparés » (#5899) du groupe d'usages « Commerce V » (Commerce détail non structurant) dans la zone d'utilisation commerciale 6056-C-08;
 - de réduire de 10 mètres à 6 mètres la marge avant minimale dans la zone d'utilisation agricole 11006-A-21;
 - d'autoriser désormais l'usage « Résidence XVIII » (à caractère communautaire de 7 à 16 chambres) dans la zone d'utilisation résidentielle 3041-H-24;
 - qu'une partie du territoire actuellement incluse dans la zone d'utilisation institutionnelle 7069-P-03 fasse désormais partie de la zone d'utilisation mixte 7079-M-06;
 - d'assujettir ladite zone 7079-M-06 à l'obligation d'aménager une zone tampon et de fixer les normes d'aménagement de ladite zone tampon;
 - d'autoriser désormais, dans la zone d'utilisation institutionnelle 4077-P-04, l'implantation dans la cour avant d'une aire de stationnement, sans égard au pourcentage occupée dans ladite cour avant, conditionnellement à l'aménagement d'une bande de verdure ayant au moins 6 mètres de profondeur, entre la ligne avant et le début de l'aire de stationnement



(Le territoire visé est situé dans le district Cascades, à proximité de l'intersection Mondor/Calixa-Lavallée, dans le district Sainte-Rosalie, à proximité de l'intersection Rapide-Plat Sud/Barck, dans le district Saint-Sacrement, à proximité de l'intersection Sainte-Catherine/Decelles, dans le district Sainte-Rosalie, à proximité de l'intersection Laurier Est /Marquette et dans le district Bois-Joli, à proximité de l'intersection Casavant Est/T.-D.-Bouchard)

Services juridiques

31. Lots 6 250 629 et 6 115 150 (parc industriel Olivier-Chalifoux) – Les Viandes Lacroix inc. – Vente par la Ville (CP180409, art. 15)
32. Lot 2 507 707 (4335 à 4415, avenue Beaudry) – Saint-Hyacinthe Technopole – Renonciation à rétrocession
33. Procédures judiciaires – 4825-4835 des Seigneurs Est – Autorisation (RP180319, art. 2.8)
34. Procédures judiciaires – 2895 Martel – Autorisation (CP180626, art. 10)

Documents déposés

35.
 - A) Liste des salariés non permanents embauchés par la Ville de Saint-Hyacinthe (en vertu de l'article 73.2 de la *Loi sur les cités et villes*);
 - B) Avis de la Régie des alcools, des courses et des jeux relativement à la demande de permis pour le bar La Baboche moderne au 3425, boulevard Laframboise
36. Levée de la séance